



Fait à Strasbourg, le 22 mai 2014

Michel HOFF, président

Conseil scientifique régional du patrimoine naturel **Alsace**

## Avis n° 100

### Liste Rouge de la flore vasculaire d'Alsace

Réunions du 16 janvier 2014, point 5 et du 19 mai 2014, point 4

#### Le contexte

La Liste Rouge de l'UICN constitue l'inventaire mondial le plus complet de l'état de conservation des espèces végétales et animales. Elle s'appuie sur une série de critères précis pour évaluer le risque d'extinction de milliers d'espèces et de sous espèces, sur la base des meilleures connaissances scientifiques disponibles. Son but essentiel est d'identifier les priorités de conservation, de fournir des bases cohérentes pour orienter les politiques publiques, de mobiliser l'attention du public et des responsables politiques sur l'urgence et l'étendue des problèmes de conservation, et d'inciter tous les acteurs à agir en vue de limiter le taux d'extinction des espèces.

Au niveau national, la Liste Rouge des espèces menacées en France est réalisée par le Comité français de l'UICN et le Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN), en collaboration avec de nombreuses organisations. Cet inventaire de référence contribue à mesurer l'ampleur des enjeux, les progrès accomplis et les défis à relever pour la conservation des espèces en France.

Au niveau des régions administratives de France métropolitaine, de plus en plus de démarches d'élaboration de Listes rouges régionales voient le jour, destinées à fournir des inventaires des espèces menacées et à guider les politiques régionales de leur conservation.

En Alsace, un livre regroupant les Listes Rouges des 15 groupes taxonomiques suivants : mammifères, reptiles, amphibiens, oiseaux, poissons, crustacés décapodes et branchiopodes, papillons, sauterelles, libellules, mollusques, champignons, plantes à fleurs, fougères et habitats a été publié en 2003. L'élaboration de nouvelles Listes Rouges est engagée sur la base de la méthodologie UICN. Deux groupes nouveaux sont étudiés, les apidés et les syrphes qui feront l'objet de pré-Listes Rouges.

Le CSRPN est invité à accompagner cette démarche. Son avis est sollicité sur la méthodologie générale. Il est ensuite consulté sur l'application de la méthodologie à chacun des groupes taxonomiques. À noter la particularité du travail mené sur les habitats qui doit faire l'objet d'un examen du CSRPN portant sur la méthodologie, puis sur la Liste Rouge elle-même.



Le présent avis concerne le groupe taxonomique de la flore vasculaire.

### Questions

L'avis du CSRPN est sollicité sur les questions suivantes :

- **la méthodologie UICN est-elle correctement mise en œuvre pour ce qui concerne la flore vasculaire ?**
- **la démarche d'élaboration et l'expertise mobilisée sont-elles de nature à aboutir à une liste pertinente ?**
- **la Liste Rouge proposée reflète-elle le degré de menace pesant réellement sur les espèces ?**

### Supports de réflexion

- Notice méthodologique de la Liste Rouge 2013 de la flore vasculaire d'Alsace (Ptéridophytes et Spermatophytes) ;
- Diaporama et exposé de Julie VAGENDT lors de la réunion du 16 janvier 2014 ;
- Note complémentaire concernant 9 taxons. CBA. 1p.

### Analyse

2384 espèces, 141 taxons infraspécifiques et 81 hybrides ont été évalués. Parmi les 2384 espèces évaluées (dont 9 réévaluées après avis de l'UICN), 29 figurent dans la catégorie RE, soit « disparue au niveau régional », 76 dans la catégorie CR, soit « en danger critique », 179 dans la catégorie EN, soit « en danger », 184 dans la catégorie VU, soit « vulnérable », 115 dans la catégorie NT, soit « quasi menacée », 859 dans la catégorie LC, soit « préoccupation mineure », 104 dans la catégorie DD, soit « données insuffisantes ». La méthode est considérée comme (NA) « non applicable » pour 838 espèces.

Les structures et personnes disposant de données fiables sur les espèces étudiées ont été invitées à prendre part à l'évaluation : Société Botanique d'Alsace, base personnelle de Hugues TILINGUY, Société Française d'Orchidophilie Lorraine Alsace, Office National des Forêts, laboratoire d'hydrologie et de géochimie de l'université de Strasbourg, données personnelles de Reinhold TREIBER, Communauté Urbaine de Strasbourg, Parc Naturel Régional des Vosges du Nord, Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges, Conseil Général du Bas-Rhin) ou d'une expertise (Jean-Pierre BERCHTOLD



(Société Botanique d'Alsace), Richard BOEUF (Société Botanique d'Alsace), Isabelle COMBROUX (Université de Strasbourg et Société Botanique d'Alsace), Pascal HEITZLER (Société Botanique d'Alsace), Michel HOFF (Société Botanique d'Alsace), Pascal HOLVECK (Office National des Forêts et Société Botanique d'Alsace), Jean-Claude JACOB (Société Botanique d'Alsace), Alain PIERNE (Société Française d'Orchidophilie de Lorraine-Alsace et Société Botanique d'Alsace), Jean-Pierre REDURON (Société Botanique d'Alsace), Reinhold TREIBER (Botaniste), Julie VANGENDT (Conservatoire Botanique d'Alsace), plus de nombreux contributeurs. La liste d'experts est importante et appropriée ce qui donne une certaine assurance de la qualité de l'évaluation.

Chaque comité d'experts a été accompagné d'un évaluateur neutre lors de l'élaboration de la liste. La liste présentée au CSRPN bénéficie d'un avis favorable de l'UICN daté du 15 janvier 2014, complété d'un échange.

La Liste Rouge de la flore vasculaire s'appuie sur un grand jeu de données : plusieurs bases de données sont consultées ainsi que l'herbier de Strasbourg. Les données considérées comme « historiques », à savoir, antérieures à 1990 sont moins nombreuses que les données actuelles et parfois peu exploitables. Le CSRPN estime que l'ensemble des données (passées et actuelles) permettant d'obtenir une image fidèle de la situation actuelle de l'espèce dans la région ainsi qu'un aperçu de leur situation dans un passé récent (généralement sur les 10 dernières années) ont bien été mobilisées.

Les informations sur les possibilités d'échanges entre les populations régionales et extra-régionales ont été recherchées et ont conduit à quelques ajustements de catégories. Aucun ajustement n'a eu lieu dans le cas de manque de données concernant la dispersion de la plupart des espèces évaluées ou lorsqu'un doute persistait sur la véracité ou la persistance des échanges.

L'inventaire floristique a été réalisé sur la base des données de la SBA. Le référentiel taxonomique utilisé pour établir la liste des espèces présentes dans la région est TaxRef n°4.0. La liste sera actualisée avec TaxRef 7.0 pour sa diffusion.

Le mandat des 8 comités d'évaluation a consisté pour partie à s'assurer de la validité de l'ensemble des données utilisées.

Les tableaux présentés montrent que l'évaluation des espèces a bien suivi les critères et catégories de l'UICN de façon objective, en respectant les seuils numériques imposés.

Les résultats obtenus reflètent bien l'état de menace actuel pesant sur les espèces de la flore vasculaire en Alsace.

L'utilisation des critères de sélection est d'une manière générale bien justifiée et les critères bien appliqués. Les catégories définies au niveau régional sont cohérentes avec celles définies aux niveaux national et mondial.



## Avis

Le CSRPN considère que :

- **la méthodologie UICN est correctement mise en œuvre ;**
- **l'utilisation des critères UICN est d'une manière générale justifiée, et les critères bien appliqués ;**
- **la démarche d'élaboration de la Liste Rouge est de nature à aboutir à une liste pertinente pour la flore vasculaire en Alsace ;**
- **la Liste Rouge de la flore vasculaire proposée reflète le degré de menace pesant sur les espèces, compte tenu des connaissances mobilisables.**

## Recommandations

Le CSRPN recommande de compléter la Liste Rouge en précisant les menaces susceptibles de peser sur les populations de ces espèces.